Recherches sociographiques



Louise NORMANDEAU et Victor PICHÉ, Les populations amérindiennes et inuit du Canada : aperçu démographique

Denys Delage

Volume 27, Number 1, 1986

URI: https://id.erudit.org/iderudit/056203ar DOI: https://doi.org/10.7202/056203ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print) 1705-6225 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Delage, D. (1986). Review of [Louise NORMANDEAU et Victor PICHÉ, Les populations amérindiennes et inuit du Canada : aperçu démographique]. Recherches sociographiques, 27(1), 165–167. https://doi.org/10.7202/056203ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Louise NORMANDEAU et Victor PICHÉ (éds), Les populations amérindiennes et inuit du Canada: aperçu démographique, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, 282p. («Démographie canadienne», 8.)

Il est heureux que l'on ait regroupé dans ce recueil des articles importants concernant la démographie des Amérindiens du Canada. Ces articles, qui avaient pour la plupart déjà été publiés dans des revues spécialisées, représentent un apport majeur de chercheurs du Département de démographie de l'Université de Montréal à ce champ de recherche.

Dans un premier chapitre, Victor Piché et Louise Normandeau font brièvement le point de la recherche, ils identifient les sources, dégagent deux grandes périodes: la phase de décroissance démographique de 1600 à 1900 (ils auraient dû écrire 1500 à 1900) et le revirement de tendance à partir du début de ce siècle. L'article de Hubert Charbonneau porte sur la première phase alors que tous les autres portent sur la seconde.

L'article de Charbonneau est important parce qu'il propose un recentrage des études de démographie historique au Québec et au Canada. Toutes ne débutaient-elles pas avec les 28 colons de la Nouvelle-France en 1608, les 500 colons en 1641, les 12 000 colons en 1689, etc. ? Bref on travaillait avec le postulat d'un pays vide au départ et cela s'exprimait graphiquement par une courbe de population partant du point zéro. Charbonneau pose la question suivante : quelle était la population autochtone avant l'arrivée des Européens ? On ne fait donc plus désormais l'histoire démographique des seuls Euro-Canadiens, mais plutôt celle de tous les habitants d'un territoire.

Charbonneau évalue à environ 300 000 le nombre des autochtones habitant le territoire actuel du Canada avant la période de contact; pour le Québec, il propose le chiffre de 40 000. Ces populations auraient régulièrement décliné jusqu'à ce qu'elles atteignent au Canada, en 1911, un plancher correspondant à 113 800 habitants; au Québec la population autochtone aurait atteint son plus bas niveau un peu plus tôt, avec des effectifs d'environ 15 000 personnes. Sur trois siècles, cela représente une décroissance brute de 69% pour le Canada et de 62% pour le Québec. Quelles furent donc les causes de ce dépeuplement tragique? Essentiellement, les maladies d'origine européenne, contre lesquelles les autochtones ne pouvaient résister faute d'anticorps, mais également, au dire de l'auteur, les guerres et l'alcoolisme.

Il s'agit ici d'un essai visant à déblayer une première fois le terrain; je ne crois pas d'ailleurs que l'on puisse arriver à quelque certitude tant que l'archéologie n'aura pas fait des progrès considérables. Je voudrais cependant remettre en question certaines des affirmations de l'auteur. Celui-ci a tort de fixer le début des contacts réguliers avec les Européens aux environs de 1600. À cette date, il y avait déjà un siècle que se manifestait la présence régulière des pêcheurs anglais et français de même que celle des baleiniers basques, si nombreux à débarquer sur les rives du détroit de Belle-Isle. Charbonneau cite d'ailleurs un passage de la Relation des Jésuites de 1611, où il est fait mention d'un dépeuplement drastique des côtes de l'Acadie. Les populations autochtones ont dû décliner à partir de 1500 environ puisqu'elles étaient en contact avec les pêcheurs et les baleiniers. C'est d'ailleurs probablement une épidémie transmise par l'équipage de Jacques Cartier qui a fait mourir un grand nombre de Stadaconéens à Québec, en 1535-1536. Dans cette perspective, on ne peut pas, comme le pense l'auteur, évaluer directement la taille du peuplement préhistorique à partir des sources documentaires du XVIIe siècle. Celles-ci décriraient des populations déjà considérablement réduites puisque, comme on le sait, ce sont les premières vagues d'épidémies qui sont les plus mortelles. Une autre méthode permet aussi d'évaluer une population : elle consiste à identifier précisément le mode de subsistance et à quantifier les ressources disponibles durant la période la plus précaire de l'année. Charbonneau procède ainsi; il fait toutefois l'erreur de travailler avec l'hypothèse de ressources correspondant à la couverture végétale actuelle. Or celle-ci ne ressemble guère à la forêt mature du XVIe siècle, dont les ressources étaient nettement plus grandes. L'auteur trace ensuite le portrait du régime démographique traditionnel. La tentative est fort intéressante mais comporte le défaut de reposer sur des données ethnographiques imprécises : on ne

peut pas confondre les Iroquoiens, les Algonquiens, les Inuit, ou encore les peuples riverains du pacifique; il est probable qu'à ces grandes familles aient correspondu des régimes démographiques distincts

Charbonneau insiste à juste titre sur les épidémies comme principal facteur de dépeuplement. Il a aussi raison de dire que les guerres ont joué un rôle important bien que beaucoup moindre que les épidémies. Il a toutefois tort de mentionner le rôle de l'alcool, même si tous les témoignages historiques en attestent les répercussions fatales. Les auteurs des siècles passés ne comprenaient ni la diversité, ni le mode de transmission de la plupart des épidémies; aussi expliquaient-ils généralement par l'alcool une mort d'origine virale. Ce qui offrait en outre l'avantage de reporter la disparition des Amérindiens sur leur propre faute (ils en sont coupables). L'envers de ce mythe, c'est celui des couvertures ou des marchandises de traite délibérément empoisonnées (les Blancs sont coupables). Piché et Normandeau reprennent cette idée (p. 24), qu'ils tirent du livre de Gilles Bourque et Anne Legaré, Le Québec : la question nationale. J'avais moi-même collaboré au premier chapitre de ce livre et endossé, sinon suggéré, cette fausseté. Je ne connais pas de preuve que l'on ait eu recours délibérément à cette forme de guerre bactériologique avant 1746, après la capture de Louisbourg. Des marchands anglais auraient alors empoisonné des étoffes destinées au troc avec les Micmacs. On sait aussi que le général Amherst eut l'intention d'agir ainsi lors de la révolte de Pontiac. Il est certes question de « capots ensorcelés » en 1637 et 1638 dans les Relations des Jésuites, mais cela ne correspond nullement à une volonté de transmettre des « germes » pour faire mourir. Il s'agit d'une réinterprétation au niveau magique d'un phénomène observable : la variole circule avec les marchandises de traite. On sait maintenant que le virus peut survivre très longtemps dans un environnement sec. Bref, ce n'est pas la méchanceté des Blancs mais l'unification microbienne du monde qui est à l'origine du dépeuplement tragique de l'Amérique.

Les neuf autres articles de l'ouvrage portent tous sur le XX^c siècle et traitent d'un aspect ou l'autre de la démographie des autochtones. Les auteurs des travaux concernant la période antérieure à 1969 se sont butés à une double difficulté: l'enregistrement très inégal des données et les fluctuations de la définition légale de ce qu'est un Indien. Ce n'est que par de nombreux et d'ingénieux détours qu'ils ont su dégager leurs résultats. Les autres articles reposent, soit sur les fichiers informatisés de données du Ministère des affaires indiennes, soit sur les enquêtes de terrain conduites chez les Cris de la Baie James. Nous ne retiendrons ici que les principaux résultats de l'ensemble de ces excellents articles.

Malgré les déficiences des données officielles sur la natalité des populations amérindiennes du Canada entre 1900 et 1960, Anatole Romaniuk et Victor Piché tentent de mesurer de manière indirecte la natalité au cours de cette période. Ils proposent deux séries d'estimations, l'une autour de 40%, l'autre, plus probable pour l'après-guerre particulièrement, autour de 50%. Ils constatent, en effet, certains indices d'un accroissement de la fécondité vers la fin de la période étudiée. Ces indices trouvent leur confirmation dans une monographie de Romaniuk portant sur six localités indiennes de la Baie James: au stade initial de la modernisation, on observe une hausse du taux de fécondité attribuable à trois facteurs: la réduction de la période d'allaitement, le développement des soins médicaux et la réduction des périodes de séparation des époux avec la sédentarisation. Ce taux élevé de natalité n'atteint toutefois pas des niveaux aussi élevés qu'en d'autres sociétés, où il a pu atteindre 60%. En l'absence de tout recours systématique à la contraception, cela tient au fait que la période de procréation des Indiennes est un peu plus courte que celle des femmes d'autres sociétés vivant dans un contexte similaire de reproduction. En effet, chez les femmes Cris de la Baie James, l'âge moyen à la première naissance est de 21.87 et, à la dernière, de 38.71 ans.

De l'article de Ginette Lachance-Brulotte, « La nuptialité des Indiens du Canada, 1966–1974 », retenons un report de l'âge aux mariages des Indiennes par rapport à leurs mères, la montée des mariages interraciaux de même que des unions consensuelles, celles-ci étant plus fréquentes que pour l'ensemble des Canadiennes. Reportée au Québec pour la période de 1965–1975, l'étude des

mariages mixtes (Francine Bernèche, Juan A. Fernandez et Danielle Gauvreau) révèle une proportion de 25% de mariages exogames pour les Indiens inscrits.

Chez les Inuit du Nouveau-Québec, la mortalité infantile (Louise Normandeau et Jacques Légaré) a beaucoup baissé entre 1945 et 1970, passant de 332.2‰ à 136.5‰. Relativement à celle des autres Québécois, elle était 4.5 fois plus élevée en 1945 et elle l'est encore 4.3 fois en 1970. Bref, il y a eu un changement absolu mais aucun changement relatif. Victor Piché et M.V. George ont estimé, pour les années 1960 et 1970, les taux démographiques des Indiens au Canada. Voici leurs résultats en début et en fin de période : taux brut de mortalité, 10.9‰ et 7.5‰; taux de natalité, 46.5‰ et 37.2‰. Les taux de 1970 impliquent une croissance de la population de 3% annuellement. Au Québec, au cours de la période 1966–1974, la migration de la population indienne hors des réserves (Francine Bernèche) s'est accrue de façon importante. Elle affecte principalement les jeunes d'âge productif qu'elle oriente essentiellement vers Montréal (principalement) et Québec. 40% des personnes appartenant au groupe ethnique indien vivent hors réserve; pour les Indiens inscrits, la proportion est de 20%. Alors qu'entre 1961 et 1971 la population des réserves n'a crû que de 5%, la population indienne de la ville de Montréal a connu une multiplication spectaculaire, soit 6.3 fois. On observe un phénomène semblable à la Baie James (Victor Piché) où les courants migratoires dépeuplent les villages les plus petits au profit des plus gros situés plus au sud.

Notons en terminant qu'il est curieux qu'après avoir systématiquement employé le vocable « Indien », dans tous les articles, on ait retenu celui d'Amérindien pour le titre.

Denys DELAGE

Département de sociologie, Université Laval.

Les suicides, Montréal, Fides, 1985, 240p. (« Cahiers de recherche éthique », 11.)

Camus insistait là-dessus: « Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux: c'est le suicide. » On ne s'étonnera donc pas si un ouvrage décidé à déployer la panoplie des questions que soulève le suicide juge nécessaire de mettre à contribution pas moins de dix-neuf plumes différentes. En recourant ainsi à autant d'éclairages divers sur Les suicides, les Cahiers de recherche éthique, en un sens, n'auront donc fait qu'agir avec logique et que mettre les meilleures chances de leur côté.

La méthode, on le sait de mieux en mieux à notre époque qui multiplie ces ouvrages collectifs, comporte cependant d'imposants inconvénients. Et pas toujours ceux qu'on redoutait au départ. Bien sûr, en effet, et l'on s'y attend, l'ouvrage collectif ressemble fréquemment aux montagnes russes: les sommets y succèdent aux précipices, les ascensions exaltantes aux glissades vertigineuses. Mais l'ouvrage collectif prête souvent flanc à une tout autre critique, celle-là inattendue: on reprochera à ce genre littéraire, précisément parce qu'il semble prétendre à l'exhaustivité, d'avoir omis tel aspect, oublié telle sommité, ignoré telle donnée. Il y a d'ailleurs là une certaine logique: à quoi bon, en effet, conscrire tout le monde et son père si on ne parvient pas à «couvrir» tout le terrain? Pourquoi, en d'autres termes, le lecteur consentirait-il l'effort de s'adapter, de chapitre en chapitre, à des styles nouveaux et à des perspectives déroutantes si le livre ne lui donne pas, en récompense, l'assurance d'avoir fait le tour de la question?

Ce onzième cahier de recherche éthique respecte, au meilleur comme au pire sens du terme, toutes et chacune de ces règles. Il cultive, en effet, la diversité des vues et s'efforce d'établir entre les auteurs et les angles d'approche des relations de complémentarité. Il ne parvient pourtant pas, en contrepartie, à présenter des textes de même tessiture ni à offrir une description parfaitement